MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Direction générale des finances publiques

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Arrêté du 25 juillet 2016 portant nomination du président de la commission nationale d'inscription instituée par l'article 42 *bis* de l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 modifiée portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 modifiée portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, et notamment son article 42 *bis*;

Vu le décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable, notamment son article 111,

Arrêtent:

Article 1er

M. Perennes (Jacques) est nommé président de la commission nationale d'inscription instituée par l'article 42 *bis* de l'ordonnance susvisée, en remplacement de M. Badrone (Claude).

Article 2

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 25 juillet 2016.

Le ministre des finances et des comptes publics, MICHEL SAPIN

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, EMMANUEL MACRON